

# LA DOMICILIATION

Tout savoir sur les démarches

### Source:

https://solidarites.gouv.fr/domiciliation-des-personnes-sans-domicile-stable
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F17317

# La domiciliation, c'est quoi?

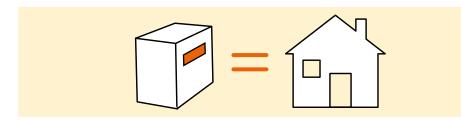
La domiciliation est un droit permettant à toute personne sans domicile stable de :

- recevoir son courrier de façon constante et confidentielle,
- disposer d'un justificatif de domicile,
- accéder à certains droits et prestations sociales.
- → Il s'agit d'un service gratuit.



La domiciliation vous permet ainsi de faire une demande de titre national d'identité, de titre de séjour, d'aide médicale d'Etat, de RSA, d'aide juridictionnelle ou encore de vous inscrire sur les listes électorales.

Si vous êtes hébergé de manière stable au sein d'un centre d'hébergement, vous n'avez pas besoin de faire appel au dispositif de la domiciliation. Vous êtes considéré comme habitant au sein de ces structures qui vous délivrent un certificat d'hébergement à utiliser dans vos démarches administratives.



Édition : DGCS • Mise en page : Dicom des ministères sociaux • Octobre 2024





# Suis-je éligible à la domiciliation?

Toute personne qui a besoin d'une adresse pour recevoir son courrier régulièrement et de façon confidentielle, est éligible à la domiciliation.

# Où demander une domiciliation?

Dans un centre communal ou intercommunal d'action social (CCAS ou CIAS) ou, s'il n'y en a pas, directement en mairie.

Vous avez le droit d'être domicilié auprès de la commune dans laquelle :



**Attention :** L'absence de lien avec la commune est le seul motif de refus possible de domiciliation par un centre d'action sociale ou une mairie.

Ou auprès de structures agréées dont la liste peut être demandée à la préfecture de votre département, au centre d'action sociale ou à la mairie :





Etablissements médico-sociaux

Attention: Ne vous domiciliez pas à plusieurs endroits.

# J'ai choisi où demander ma domiciliation, et maintenant?



Je complète un formulaire de demande (cerfa n°16029\*01) disponibles à l'accueil des centres d'action sociale ou des mairies, dans certaines associations et sur internet en tapant « formulaire domiciliation ».



Je transmets le formulaire à ma commune ou l'organisme choisi, par dépôt sur place, par voie postale ou par voie électronique



Je me rends à l'entretien proposé par ma commune • ou mon organisme pour expliquer ma demande et faire le point sur ma situation.



# Ma demande est acceptée :

je reçois, gratuitement, une attestation d'élection de domicile valable un an et renouvelable. Ce document vaut pour justificatif de domicile. Je m'engage alors à :

- Me manifester au moins tous les 3 mois auprès de mon organisme
- Respecter le règlement intérieur de mon organisme
- Ne pas utiliser l'adresse de manière abusive ou frauduleuse
- Informer mon organisme de tout changement dans ma situation



## Ma demande est refusée :

je dispose d'un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision pour demander un recours. Je peux également me tourner vers un autre organisme de domiciliation, plus adapté à ma situation.

# LISTE DES ORGANISMES AGRÉÉS POUR LA DOMICILIATION DANS LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

Source: <a href="https://solidarites.gouv.fr/domiciliation-des-personnes-sans-domicile-stable">https://solidarites.gouv.fr/domiciliation-des-personnes-sans-domicile-stable</a>

# Yvelines

Dept	Organisme	Public accueilli	Adresse	Contact mail ou téléphone	Horaires d'ouverture
78	Déclic Boutique Solidarité	Tout public	<i>7 rue de la Somme</i> 78204 Mantes-La-Jolie	association-declic@orange.fr	Du lundi au vendredi : 9h-14h + week-end pendant l'hiver
78	Dom'asile	Réfugiés, déboutés du droit d'asile	23, rue de l'Ermitage 78000 Versailles	versailles@domasile.org	Lundi : 10h-12h Mercredi : 14h30-16h30
78	Croix-Rouge Française Unité locale Boucle de la Seine Sud	Tout public	2 avenue de l'Europe 78400 Chatou	ul.boucle-seinesud@croix-rouge.fr	Lundi, Mardi et Jeudi : 14h-18h Mercredi : 10h-12h Vendredi : 9h30-12h30
78	Croix-Rouge Française Unité locale de Saint-Quentin- en-Yvelines	Tout public	ZA de la Petite Villedieu Rue de liège – lot n°5 78990 Elancourt	ul.stquentinyvelines@croix-rouge.fr	Mardi : 14h-17h
78	Croix-Rouge Française Unité locale de Sartrouville	Tout public	78 quai de Seine 78500 Sartrouville	ul.sartrouville@croix-rouge.fr	Mardi: 9h30-12h30 Jeudi : 14h-18h Samedi : 10h-12h
78	Croix-Rouge Française Unité locale de Rambouillet	Tout public	25 rue des Eveuses 78120 Rambouillet	crf.rambouillet@orange.fr	Lundi et Vendredi : 9h30-12h
78	Croix-Rouge Française <i>Unité locale de Poissy</i>	Tout public	10 ter Boulevard Devaux 78300 Poissy	ul.poissy@croix-rouge.fr	Mardi : 14h-17h30 Samedi : 9h30-12h30
78	Croix-Rouge Française Unité locale des Mureaux	Tout public	<i>151 rue Jean Jaur</i> ès 78130 Les Mureaux	ul.lesmureaux@croix-rouge.fr	Mardi : 14h-17h30 Samedi: 9h30-12h30
78	Croix-Rouge Française Unité locale de Meulan	Tout public	27 rue Gambetta 78250 Meulan	Jean-pierre.gaillot@croix-rouge.fr	Mercredi et samedi : 9h-12h
78	Cité Lien Partenariat Bienveillance (ex-Cité de la Pierre Blanche)	Tout public	41 rue des Cayennes ZAC des Boutries 78700 Conflans-Sainte-Honorine	annemarie.berry@cite-lpb.org	Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30-11h45 et 14h-17h
78	Secours Catholique Réseau mondial Caritas	Personnes incarcérées ou sortant de prison sur orientation du SPIP, personnes orientées par le CCAS ou l'hôpital Mignot, autres publics si nécessaire	24 ter, rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles	domiciliation.780@secours-catholique.org	Du lundi au vendredi : 9h à 11h30
78	Association vers la vie pour l'éducation des jeunes (AVVEJ) - Stuart Mill	Femmes seules ou avec enfants, femmes victimes de violence	1 rue Blaise Pascal Bât. C – RDC droit 78190 Trappes	e.nassalang@avvej.asso.fr	Lundi : 11h30-18h Mercredi et Vendredi : 9h-16h
78	Conseil départemental des Yvelines	<ul> <li>Primo-demandeurs du RSA dans les Yvelines (domiciliation limitée à 1 an maximum)</li> <li>Jeunes majeurs issus de l'aide sociale à l'enfance jusqu'à leurs 25 ans</li> </ul>	Saint-Germain, Sartrouville, Elancourt, Guyancourt, Plaisir, Trappes, La Celle-Saint- Cloud, Versailles, Chanteloup, Conflans, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la- Ville, Meulan, Poissy, Montfort, Sud Yvelines	Adresse fonctionnelle type: CD78- nomduSAS@yvelines.fr (sans tiret) (ex 1: CD78-ManteslaJolie@Yvelines.fr) (ex 2: CD78-SudYvelines@Yvelines.frCD78- nomduSAS@yvelines.fr	Lundi – Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30
78	RIVE	Femmes seules ou avec enfants	8 bis, rue Monseigneur Gibier 78000 Versailles	accueil.rive@yahoo.fr	2 après-midis par semaine, jours et plages horaires en cours de détermination
78	SOS Accueil	Tout public, hommes seuls principalement	2 bis rue Francisco Ferrer 78210 Saint-Cyr-l'École	president@sos.accueil.fr	Mardi et Jeudi : 15h-17h
78	Aurore – plateforme Ukraine 78	Personnes déplacées en provenance d'Ukraine	82 bis avenue de Paris 78000 Versailles	d.cheridi@aurore.asso.fr	Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-17h30
78	Mission locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et des environs	Jeunes de 18 à 25 ans sur le territoire de SQY	1 rue des Hêtres 78190 Trappes	f.chemeque@sqyway1625.fr	Lundi et jeudi : 14h-17h